

PLANNING DES INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS 2025-2026 de la 6^e à la 3^e

- Lundi 23 juin 2025 de 7h30 à 12h00 pour les 6èmes rentrant en 5^{ème}
- Lundi 23 Juin 2025 de 13h00 à 16h30 pour les 4èmes rentrant en 3^{ème}
- Mardi 24 juin 2025 de 7h30 à 12h00 pour les 5èmes rentrant en 4ème
- **Mardi 24 juin 2025 de 14h00 à 15h00 : réunion obligatoire pour les parents des sportifs**
- **Mardi 24 juin 2025 de 15h00 à 16h30 : inscriptions pour les SPORTIFS TOUS NIVEAUX**
- Mercredi 25 Juin 2025 de 7h30 à 12h00 pour les CM2 rentrant en 6^{ème}
- Lundi 30 juin 2025 de 7h30 à 12h00 : suite des inscriptions CM2 rentrant en 6ème

PIECES A FOURNIR dans une pochette en plastique :

Anciens élèves (déjà scolarisés au collège) :

- Carnet de correspondance 2024-2025
- Quitus à récupérer au Service d'Intendance
- **4 photos d'identité récentes** en écrivant au dos de chacune : le nom-le prénom-le niveau de classe
- Attestation d'assurance **2025-2026 obligatoire**
- Photocopies de la pièce d'identité **de l'élève (Carte d'identité ou passeport valable jusqu'en juillet 2026)**
- Photocopie d'un **justificatif récent** (moins de 3 mois) de domicile (quittance de loyer, électricité et de téléphone obligatoire)
- Relevé d'identité bancaire papier
- **FOYER SOCIO EDUCATIF (activités) : Prévoir pour l'adhésion 15 euros pour 1 enfant / 20 euros (2 enfants) / 25 euros (3 enfants) habitant la même adresse**

NB: En cas de changement d'adresse ou de coordonnées en cours d'année, MERCI DE NOUS EN INFORMER IMMÉDIATEMENT en nous ramenant les justificatifs).

Ne seront **acceptées que les photos récentes** sur lesquelles l'élève aura une tenue convenable (sont interdits : les casquettes, les coiffures fantaisistes, les décolletés). L'élève devra être reconnaissable et **présentable**.

La présence du responsable légal est obligatoire pour l'inscription / Aucune photocopie ne sera faite au collège

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

INSCRIPTION NOUVEAUX ELEVES TOUS NIVEAUX

*** Entrants en 6^e**

Les inscriptions se dérouleront en salle de Permanence (Bâtiment B)

- ***Mercredi 25 juin 2025 de 7h30 à 12h00 précises***
- ***Lundi 30 juin 2025 de 7h30 à 12h00 précises***

**** Entrants en 5^e / 4^e / 3^e : par dérogation ou affectation tardive**

Les inscriptions se dérouleront de : 7h30 à 12h00 précises en salle de Permanence (Bâtiment B) :

- ***Lundi 30 juin 2025 de 7h30 à 12h00***

PIECES A FOURNIR dans une pochette en plastique :

- 8 Photos d'identité en précisant au dos de chacune : le nom-le prénom-le niveau
- Attestation d'assurance **2025-2026**
- Photocopies de **toutes les** pages écrites du livret de famille
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève (Carte d'identité ou passeport **valable jusqu'en juillet 2026**)
- Photocopie d'un justificatif récent (moins de 3 mois) de domicile (quittance de loyer ou électricité et facture de téléphone obligatoire)
- Relevé d'identité bancaire papier
- Notification d'affectation au collège François-Auguste Perrinon + Copie des bulletins de l'année scolaire 2024-2025 + Certificat de Fin de Scolarité ou Exéat
- **FOYER SOCIO EDUCATIF (activités) : Prévoir pour l'adhésion 15 euros pour 1 enfant / 20 euros (2 enfants) / 25 euros (3 enfants) habitant la même adresse**

NB : Aucune photo de classe ou scannée ne sera acceptée, ni les photos anciennes.

NB : Aucune photo de classe ou scannée ne sera acceptée, ni les photos anciennes.

Ne seront acceptées que les photos récentes sur lesquelles l'élève aura une tenue convenable (sont interdits: les casquettes, les coiffures fantaisistes, les décolletés). L'élève devra être reconnaissable et présentable.

La présence du RESPONSABLE LÉGAL est obligatoire pour l'inscription

Aucune photocopie ne sera faite au collège

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUS